

Publié sur le site internet de la commune le
Le Maire
Frédéric VALLOS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026-052

Séance du 05 JUN 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 14
Qui ont pris part à la délibération	: 18
<u>Date de la Convocation</u>	: 28/05/2026
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 28/05/2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

Présidence : M VALLOS Frédéric, Maire

PRESENTS:

M. VALLOS Frédéric, M. BOIDRON Bruno, M. COLLET Baptiste, Mme COUPAS Florence, Mme DALMAIS Anne-Sophy, Mme DELCROIX Stéphanie, M. DELPOUX Jérémie, Mme GAUTIER-WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme JANIN Blandine, Mme MARTELLI Françoise, M PERRAUD Sylvain, M. RICHARD Germain et Mme TRINQUET Alexandra

ABSENTE EXCUSEE :

Mme MICHOU Mireille,

POUVOIRS :

Mme HUMBERT Séverine a donné pouvoir à Pascale GAUTIER-WILL

M. PETIT Clément a donné pouvoir à Baptiste COLLET

M. DIOT Georges a donné pouvoir à Anne Sophy DALMAIS

M. ANTONSON Steve a donné pouvoir à Richard GAY

M. Baptiste COLLET a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE L'ASSOCIATION « SAINT DIDIER ANIMATION »

Monsieur le Maire expose que l'association « Saint Didier Animation » (Comité des fêtes) doit compter parmi ses membres des élus du Conseil Municipal.

Lors du dernier Conseil Municipal il a été impossible de désigner la totalité des élus pour siéger au sein du Conseil d'Administration de SDA (Saint Didier Animation).

Seules trois personnes avaient fait part de leur souhait d'intégrer SDA :

- Steve ANTONSON
- Anne-Sophy DALMAIS
- Germain RICHARD

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas procéder à scrutin secret pour cette désignation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DESIGNE pour représenter la commune dans l'association « Saint Didier

- Steve ANTSON
- Anne-Sophy DALMAIS
- Germain RICHARD
- Jérémie DELPOUX
- Alexandra TRINQUET
- Mireille MICHOU

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

ID : 001-210103479-20260605-2026052-DE



Ainsi fait et délibéré

Saint-Didier-de-Formans, le 05 juin 2026

Pour extrait conforme

Le Maire,
Frédéric VALLOS



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Vallos', written over the municipal seal.

Le secrétaire de séance
Baptiste COLLET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Collet', written in a large, stylized cursive script.